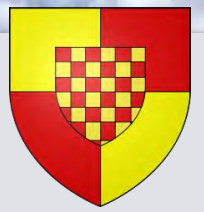




# BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2023

Commune nouvelle de Montagnac-sur-Doustre



*Le bonheur c'est bien dans notre nature !*

## SOMMAIRE

- *Le mot du maire* p 2
- *Principales décisions du conseil municipal* p 3
- *Travaux et projets* p 4 et 5
- *Budget 2023* p 6 et 7
- *La vie des associations* p 8 à 15
- *Vie communale* p 16 et 17
- *Un peu d'histoire* p 17
- *Nos habitants ont du talent* p 18
- *Animations de l'été et infos pratiques* p 19
- *Affiches animations* p 20

### EDITE PAR LA MUNICIPALITE

#### Responsable de la publication :

Jean-Claude Besseau

#### Mise en page : G. Bergeal

**Contenu :** G. Bergeal avec JC Besseau, M. Vitrac, les adjoints, le secrétariat de mairie et les associations.

**Crédit photos :** G. Bergeal et associations.

**N° ISSN :** en cours

**Tirage :** 400 ex.

**Impression :** Maugein imprimeurs

## LE MOT DU MAIRE

Montaignacoises, Montaignacois

Nous voici à mi-mandat ; vous pouvez déjà faire un bilan de l'engagement de l'équipe municipale qui n'a cessé d'œuvrer avec le pragmatisme et l'enthousiasme qui la caractérisent.

Je ne reviendrai pas sur la fusion des deux communes, qui est à mes yeux un réel succès, mais plus sur l'esprit d'entreprendre de notre collectivité.

En effet depuis le début du mandat nous avons refait et mis aux normes le logement au-dessus des commerces, préparé celui au-dessus du foyer du Jardin, rénové le préau du jardin, redimensionné le lotissement avec des perspectives de ventes intéressantes. En termes de voirie, la cour de l'école a été entièrement refaite, une partie de la rue de la Chèze aussi (elle sera terminée courant juillet) ainsi que le chemin de Puy Chourliat.

Nous avons réalisé d'importants investissements au niveau du matériel avec tracteur agricole, chasse-neige, épareuse, mini-pelle, plaque vibrante,



nettoyeur haute pression. Ces investissements sont indispensables dans une commune comme la nôtre qui se doit d'apporter environnement visuel et confort à tous ses concitoyens.

Il reste encore beaucoup à faire. Nous allons continuer à œuvrer pour le bien-être de chacun tout en veillant scrupuleusement sur les dépenses.

A ce sujet, vous trouverez une note de synthèse sur les augmentations d'impôts que vous ne manquerez pas de ressentir, sans que pour cela la commune ait modifié ses taux.

Nous allons retrouver cette année l'ensemble de nos manifestations habituelles avec notamment le passage dans le bourg du Tour du Limousin cycliste.

La commune mettra tout en œuvre pour vous assurer le meilleur été possible.

Bien à vous tous,



*Jean-Claude Besseau*

# PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Février 2023

## **Demande de subventions D.E.T.R. et Département pour travaux :**

- **Changement fenêtres et porte de la mairie :** les travaux se chiffrent à 13 307 € HT. Deux fois 40 % de subvention sont sollicités auprès du préfet et du département soit 10 646 € HT.

- **Voirie :** les travaux, pour un montant de 58 454 € HT, concernent les routes de la Chèze, du Rabout et de Puy Chouliat. Le total des subventions mobilisables est de 46 763 € HT avec un reste à charge de 11 691 € pour la commune.

## **Schéma directeur d'assainissement :**

Le maire propose de faire évoluer ce schéma à l'occasion de l'aménagement de la future zone d'activité intercommunale, au nord de la RD 1089 à proximité des ateliers municipaux. Approbation à l'unanimité pour lancer l'étude.

## **Equipements stade :**

Pour le changement des projecteurs, un dossier LEADER a été déposé pour financer 80 % des 24 768 € HT de travaux. Concernant les vestiaires, un réglage à distance du chauffage a été installé.

## **Création d'emploi :**

Pour une bonne organisation des services à la cantine, il est créé un poste permanent d'adjoint technique territorial de 28 heures/semaine, pérennisant le contrat actuel du cuisinier. Il est aussi proposé un accompagnement, via la chambre d'agriculture, dans les domaines de l'équilibre alimentaire et de la loi EGalim. Approbation à l'unanimité.

Séance du 06 Avril 2023

## **Approbation des comptes administratifs 2022 et vote des budgets primitifs 2023 :**

Le **budget primitif 2023** s'équilibre à 728 839 € en fonctionnement et 464 308 € en investissement. Les investissements porteront sur des travaux sur la voirie et les bâtiments municipaux.

Pour **l'assainissement**, le **budget primitif 2023** s'équilibre à 62 580 € en exploitation et 124 606 € en investissement avec l'achat prévu d'une mini-pelle avec remorque.

**Approbation des demandes de subventions** pour les différents investissements envisagés.

**Approbation de la fiscalisation de la participation à la FDEE** (Fédération Départementale d'Electricité) pour un montant de 4 191 €.

Séance du 26 Mai 2023

## **Approbation du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 avec le Département :**

Celui-ci a pour but d'optimiser l'accompagnement financier des communes pour les investissements visant la rénovation et la sobriété énergétiques.

## **Approbation de la démarche « Corrèze Bouclier Energétique » avec le Département :**

Celle-ci vise à constituer un groupement pour mutualiser les besoins exprimés en matière d'études, de maîtrise d'oeuvre et/ou de travaux.

## **Création d'emploi :**

Un poste permanent d'adjoint administratif principal 2ème classe à plein-temps doit être créé pour Lucie Salmon en remplacement de Bénédicte Magnan au secrétariat de mairie.

**Achat matériel technique :** comme prévu au budget 2023, une mini-pelle d'occasion et sa remorque sont achetées pour un montant de 31 500 € HT.

**Bâtiment de l'ancienne poste :** si la vente n'aboutit pas dans les agences actuelles ces prochaines semaines, la signature d'un contrat d'exclusivité est approuvée avec l'agence 36 heures IMMO, située à Pompadour, pour une mise en vente sur un site d'enchères en ligne.

*Toutes les délibérations sont consultables en mairie.*



# POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX ET PROJETS

## Cimetière du Jardin

Ecroulé pendant l'hiver, le mur du cimetière du Jardin a été refait dans les règles de l'art et à l'identique par

Eric et Philippe, nos 2 orfèvres des services techniques !



## Eclairage public

Portés par la FDEE (fédération départementale d'électricité), le département et la commune, les investissements sur l'éclairage public ont permis l'installation de nouveaux candélabres avec

ampoules LED, apportant un maximum d'efficacité pour un minimum de consommation.



## Eco-responsabilité



Dans une logique d'éco-responsabilité et d'économie de la ressource en eau, 2 bacs de récupération des eaux pluviales d'une contenance totale de 6000 litres

ont été installés par les services techniques. De quoi se rassurer pour cet été, notamment pour l'arrosage.

## Préau de l'ancienne école du Jardin

Construit au début du 20ème siècle avec le bâtiment d'école, il n'avait jamais fait l'objet de travaux depuis et menaçait ruine. Les services techniques ont parfaitement œuvré en effectuant l'intégralité des travaux de

maçonnerie, de charpente/menuiserie et de couverture. Le résultat est à la hauteur, même si les ardoises d'origine n'ont pu être conservées, le tout pour un budget raisonnable d'environ 4000 €.



## Achat matériels services techniques

Complétant la modernisation et le renouvellement des matériels des services techniques, permettant ainsi des travaux de qualité en ex-

ternalisant moins, une mini-pelle d'occasion en excellent état et sa remorque ont été achetées pour un montant de 31 500 € HT.



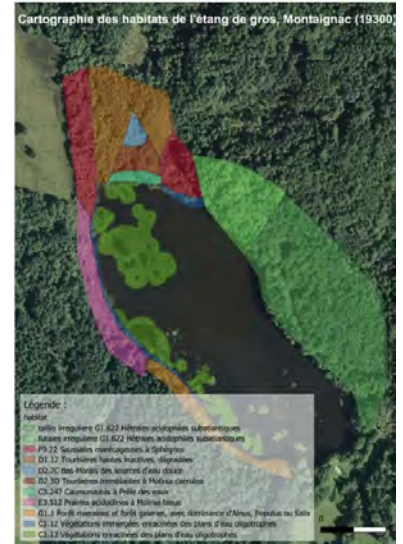
# POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX ET PROJETS

## Projet d'aménagement de l'étang de Gros

Le projet consisterait à aménager une itinérance permettant de faire le tour complet de l'étang. Celle-ci emprunterait en grande partie le chemin existant, sauf vers la pointe de l'étang pour traverser une tourbière en formation. Des aménagements seraient donc à prévoir de ce côté-là. Un observatoire (soit sur pilotis soit flottant) serait prévu pour la faune sauvage sur cet espace particulièrement remarquable. Ce projet se situant majoritairement sur des terrains privés, des

démarches auprès des propriétaires seront nécessaires et on notera aussi qu'il concerne deux communes (Montagnac et Rosiers). Le portage par la Communauté de Communes serait possible dans ce contexte et le coût envisagé serait d'environ 60 000 € avec subventions à la clé.

Les contacts ont d'ailleurs déjà été pris avec la collectivité et l'étude préalable sera rendue courant octobre par le technicien dédié Sylvain Guérin.



## Projet de chaufferie municipale

**CONTEXTE DU PROJET** : une convention avec l'ADEME doit être signée avec le Département pour permettre, à l'échelle de la Corrèze, une transition énergétique avec l'utilisation de sources vertes pour le chauffage des bâtiments en ayant accès au Fonds Chaleur. La création de nouveaux réseaux sera ainsi soutenue par l'ADEME dans la mesure où ceux-ci sont alimentés à plus de 50 % par des énergies renouvelables ou de récupération. Le financement ne se fera que si la puissance produite par les systèmes construits atteint un certain niveau plancher. Pour atteindre ce niveau de puissance exigible, la **Communauté de Communes propose des projets sur plusieurs de ses communes comme Lapeau, Montagnac ou Marcillac**. Il sera alors possible d'intégrer les remplacements de chaudières gaz ou fioul par des chaudières bois. Ce réseau de chaleur pourrait soit être porté par la commune de Montagnac qui financerait les frais d'étude, soit par un délégataire qui réaliserait l'investissement et se ferait

rembourser par les abonnés au réseau. Une Société d'Economie Mixte pourrait aussi être envisagée. Le financement du réseau de chaleur pourrait profiter de la prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie) qui serait fonction du nombre d'abonnés.

**Le projet Montagnacois au bourg** : Le site pressenti pour accueillir l'unité de production de chaleur serait entre la mairie et l'école et les bâtiments à relier au réseau seraient l'école, la mairie, le ALSH, la caserne des pompiers, la salle polyvalente, les commerces et maisons individuelles situées près du réseau.

**En dehors du bourg**, le changement de système de production de chaleur concernerait les appartements de Saint-Hippolyte, l'appartement et la salle polyvalente du Jardin. **L'aboutissement de ce projet sur notre commune ne se fera que sous condition d'un financement optimal.**



## > Note du maire sur la fiscalité locale

Comme vous le savez, la taxe d'habitation n'est plus due par les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale.

Néanmoins, les impôts fonciers bâtis et non bâtis vont augmenter de façon significative en 2023.

Pour mémoire, le montant de l'impôt est le résultat de la multiplication de deux éléments : la base et le taux.

Le taux est déterminé par la commune et la base est fixée par l'état. Pour sa part, l'état a décidé une augmentation des bases de 7.1% qui correspond à l'inflation de l'année dernière et ceci impliquera mécaniquement une augmentation des impôts fonciers.

Pour le conseil municipal une question s'est posée : faut-il diminuer le taux afin d'alléger la hausse inéluctable voire même la neutraliser ? En aucun cas il n'a été question de

l'augmenter pour ne pas impacter encore plus le pouvoir d'achat des montagnacois.

En outre, comme nous vous l'avons expliqué l'année dernière, la fusion des communes a nécessité un lissage sur 9 ans des différents taux appliqués sur les deux collectivités.

Bien que la maîtrise des dépenses soit un sujet permanent, la commune a également subi cette inflation (chauffage, carburant, électricité mais aussi personnel, fournitures etc...) et devra aussi combler les pertes de recettes générées par les débiteurs défaillants ce qui est une obligation comptable.

A noter que si nous avons baissé le taux préconisé par l'état, ce dernier n'aurait pas manqué de nous diminuer dans les mêmes proportions le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

## > Budget prévisionnel 2023

Acte fondamental de la gestion municipale, le budget communal détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Chaque année, les dépenses et recettes prévisionnelles s'équilibrent aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Pour l'année 2023, la section Fonctionnement s'équilibre à hauteur de 728 838 € en dépenses et recettes sans toucher aux taux d'imposition en cette période de forte inflation. L'investissement reste soutenu avec : la réfection de voirie de la rue de la Chèze

(dernière tranche) et de Puy Chourliat, la restauration du préau de l'ancienne école du Jardin à l'état de péril, le remplacement des rideaux de la salle des fêtes, le remplacement des projecteurs du stade devenus trop énergivores et la modernisation de la téléphonie des bâtiments communaux avec le raccordement à la fibre. L'achat d'une mini-pelle sur le budget assainissement permettra également à la municipalité de continuer à oeuvrer au mieux pour la qualité de vie des Montagnacois.



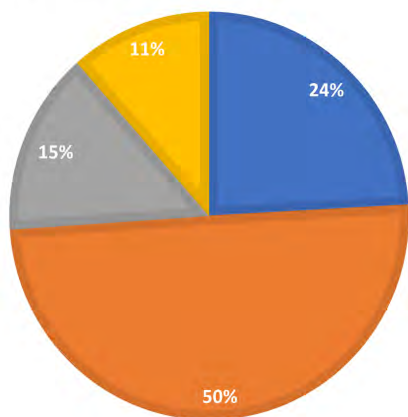
# BUDGET PREVISIONNEL ET FISCALITE 2023

## > Budget prévisionnel 2023 / Section Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 728 839 €

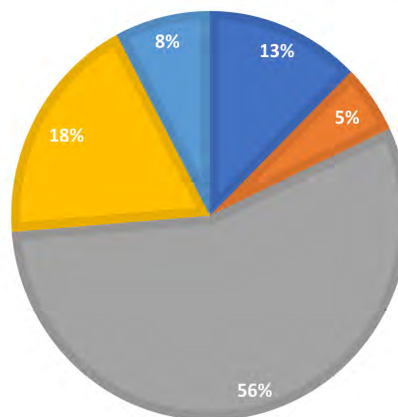
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général
- Charges de personnels (salaires, indemnités...)
- Atténuations de produits et autres charges (SDIS, Indemnités, subventions aux associations...)
- Virement à la section d'investissement



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Résultat 2022 à reporter et remboursement assurances personnels et divers
- Produits des services (loyers, concessions...)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits

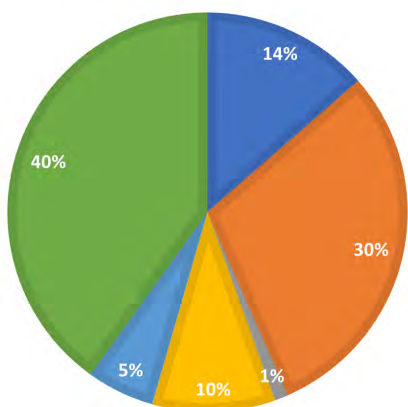


## > Budget prévisionnel 2023 / Section Investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 464 308 €

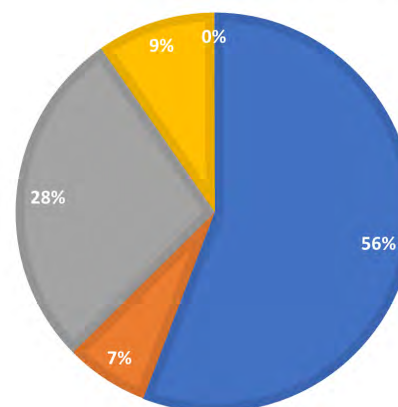
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Voiries
- Patrimoine bâti ou non bâti
- Vie culturelle et associative
- Travaux énergétiques
- Divers (modernisation de matériel ou autres)
- Emprunts (logement de la Gare, ligne de trésorerie...)



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Résultat 2022 à reporter
- Dotations et participations
- Subventions
- Emprunt d'équilibre
- Autres produits





## ALM FOOTBALL CLUB

### ○ Classement de l'équipe A au 19/06/2023

N°	Equipe	Pts	JO	GA	N U	PE	BP	BC	Diff
1	ST MARTIAL	44	20	14	2	4	49	19	30
2	MARCILLAC/CLERGOUX	42	20	13	3	4	52	18	34
3	LARCHE/L/MANSAC 2	34	20	9	7	4	41	34	7
4	LANTEUIL 2	33	20	9	6	5	57	34	23
5	TROCHE/VIGEOIS	32	20	9	5	6	51	36	15
6	SOURSAC	31	20	9	4	7	55	32	23
7	<b>MONTAIGNAC 1</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>43</b>	<b>51</b>	<b>-8</b>
8	MEYSSAC	27	20	8	4	8	34	36	-2
9	ALBUSSAC/NEUVILLE	19	20	6	1	13	37	57	-20
10	USSAC 2	5	20	2	0	17	24	94	-70
11	NONARDS/ALTILLAC 3	17	22	6	2	11	36	59	-23
12	ARGENTAT 3	-4	6	0	0	3	3	12	-9

### ○ Classement de l'équipe B au 19/06/2023

N°	Equipe	Pts	JO	GA	N U	PE	BP	BC	Diff
1	ST ANGEL	56	20	18	2	0	97	18	79
2	MEYMAC 3	43	20	13	4	3	50	20	30
3	MAUSSAC 2	35	20	10	5	5	46	24	22
4	BUGEAT	30	20	9	3	8	49	39	10
5	MARCILLAC 23	26	20	8	2	10	44	55	-11
6	USSEL TURC 2	26	20	9	1	8	35	38	-3
7	SORNAC	24	20	7	4	8	34	40	-6
8	<b>MONTAIGNAC 2</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>43</b>	<b>-17</b>
9	SOURSAC 2	17	20	4	5	11	31	58	-27
10	AIX	12	20	3	3	14	20	67	-47
11	VITRAC/CORREZE 2	-5	5	0	0	1	0	0	0
12	ST EXUPERY 2	8	24	4	3	10	29	71	-42



Equipe A



Equipe B



Equipe des vétérans



GALETTE DES ROIS ET JOURNEE SPONSORS



SALLE COMBLE POUR NOTRE LOTO, MERCI A TOUS !



# LA VIE DES ASSOCIATIONS



REMISE DU BALLON DU MATCH PAR LE DOMINO



DEMI-FINALE COUPE DES COMMUNES



**AG du 17/06/2023** : Président : Jérémy Navarre – Trésorier : Cyril Sourdeix – Secrétaire : Patricia Sourdeix – Vice-présidents : Didier Sourdeix et Antoine Bourrier – Trésorier adjoint : Patrick Portron – Secrétaire adjoint : Rodolphe Raymond. Après un bon repas offert par le club, ventrigrilise et bêche spéciale de tirs au but pour les enfants, pétanque pour les grands par un soleil radieux. Remise des trophées fabriqués par Jérémy N (meilleurs buteurs, meilleur gardien, plus jeune joueur, plus beau but ...)

## **Le mot du président Jérémy NAVARRE :**

« Un grand merci à tous nos supporters d'être revenus autour du terrain partager avec nous les moments d'émotions d'un sport que nous voulons convivial dans ce club familial que de nombreux nouveaux licenciés ont rejoint pour le plaisir de tous.

Un grand merci également à nos sponsors ainsi qu'à Mr le Maire et toute son équipe de répondre présents à chaque sollicitation.

Tout mon bureau se joint à moi pour ces remerciements et nous vous disons à la saison prochaine pour de nouvelles émotions. »



## FOYER RURAL DE MONTAGNAC



### THEATRE :

Au terme de 3 mois de répétitions dynamiques, la troupe des "copains d'abord" a présenté ses 3 soirées de spectacle.

Très belle prestation de Lia et Esteban qui, pour leur 1ère année nous ont fait vivre dans l'espace spatio-temporel après un accident de fusée et d'astéroïde. Rassurez-vous, ils ont réussi à revenir sur terre.

Une enquête policière chez des notables vivants sous le même toit au château de famille a tenu les spectateurs en haleine. "Qui ?, Quoi ?, Comment ?" Ces questions ont été résolues par les célèbres détectives Dupon(t) et Dupon(d) sur un air de rap alternatif.

Imaginez un psychiatre et un agent de maintenance se ressemblant, une clientèle déjantée et le psychiatre dans la même voie, un expert en psychiatrie en visite pour renouveler la licence médicale, une secrétaire supportant tous ces personnages, importunée par une commerciale et ses objets "révolutionnaires à changer notre quotidien". Vous mélangez tout ça pendant 45 minutes. À consommer de suite, vous vous délectez et vous pleurez... de rire.

Un énorme MERCI à tous nos spectateurs, toujours aussi nombreux et fidèles.

Rendez-vous fin mars 2024 pour de nouvelles aventures.

### DANSE SPORTIVE :

La saison 2022/2023 s'est terminée en beauté samedi 1<sup>er</sup> juillet (malgré un temps plus qu'incertain) par une brillante

démonstration dans la salle du Foyer avec l'active participation du public venu nombreux. Depuis septembre 2021, Marie Chorrégrafit propose des séances sportives d'entraînement physique alliant cardio, renforcement musculaire et fitness sur des chorégraphies inspirées de différents genres musicaux.

La nouvelle saison débutera dès le mois de septembre 2023. N'hésitez pas à venir rejoindre les pratiquantes actuelles pour garder la ligne et vous muscler en dansant.

### PILATES ET METHODE DE GASQUET :

Ces activités, encadrées par Jean-Pierre de Profession Sport, ont repris en septembre 2022 tous les lundis à 19h15.

Si vous cherchez à renforcer votre musculature profonde, à corriger votre posture, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dès septembre prochain.

### RANDONNEE :

Des randonnées ont été organisées cette année (dont la rando des Violettes le 2 avril au départ de la salle des fêtes du Jardin) sur Montagnac et une à Pérols-sur-Vézère, le 18 juin, avec 14 participants. Venez nous rejoindre chaque deuxième dimanche du mois. Les circuits sont d'environ 8 km, accessibles à tous. Rendez-vous à 14 h devant la salle du Foyer.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS



### TENNIS DE TABLE :

Beau bilan de l'année passée pour le tennis de table du foyer rural !  
De 4 pratiquants, nous sommes passés à 5 puis subite-

### FOYER RURAL DU JARDIN

Le Foyer organisera un repas champêtre le samedi 5 août à 12h, sous chapiteaux, sur l'esplanade de la salle des fêtes du Jardin et participera aux manifestations inter-

### CLUB « LOU BENOÛ »



Enfin une année qui s'annonce «normale» pour Lou Benou après les années Covid qui ont fortement perturbé ses activités. Lou Benou a donc retrouvé son rythme de croisière et après la cérémonie des vœux et la galette, ce sont 91 adhérents qui nous ont rejoint ! Les réunions hebdomadaires du jeudi ont donc repris avec un effectif étoffé. Puis ce fut le traditionnel repas avec animation en février, le concours de belote en mars (avec 48 équipes) et enfin le voyage en

ment à 10 dont 3 jeunes. Doublement des effectifs ! Doublement du plaisir de jouer, puisque chacun a un jeu particulier. Se confronter à des jeux différents est stimulant. Une heure durant et sans interruption, le mercredi de 18h à 19h, nous nous défoulons tous autour de 3 tables et jouons en double, triple ou à quatre et nous nous émerveillons des balles étonnantes de chacun. Tellement accros à ce jeu, nous n'arrêtons pas pendant les vacances. Il nous suffit d'être deux pour se retrouver autour d'une table.

Nous rappelons que cette activité est gratuite et accessible à tout détenteur de la carte du foyer... et si vous ne l'avez pas, il est très facile de se la procurer (15 euros pour la saison 2023/2024).

### JARDIN PARTAGE :

Les jardiniers amateurs, toujours au nombre de 8, se retrouvent le vendredi soir à 18h.



Auvergne où 47 personnes ont embarqué à bord du train « Gentiane express » à la découverte des ouvrages d'art de la ligne et des magnifiques paysages. Le club s'est aussi engagé dans les activités inter-associatives de la commune et continuera de le faire.

Une pensée pour ceux qui, en ce premier semestre, nous ont quitté bien trop tôt : Anny MINCKE, Marcelle FOURNAJOUX et André TILIGNAC.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## COMITE DES FÊTES

### PROGRAMME DES 3 JOURS DE LA FÊTE DU MILHASSOU

#### > Samedi 29 Juillet :

- 13H : concours de pétanque en doublette.
- 19H30 : restauration rapide. Animation par l'orchestre « Joe Béatrice »



#### > Dimanche 30 Juillet :

- A partir de 9H : vide grenier, vente de milhassous et tourtous,
- 10H : foulées du Milhassou (5 et 10 km),
- 11H : apéritif musical avec la banda Pena Del Sol,
- 12H : restauration rapide,
- 16H : défilé de chars fleuris,
- 18H : concert avec Chic'N Soul,
- 20H : repas Paëlla **sur réservation**.



APÉRO  
concert



#### > lundi 31 Juillet :

- 19H : apéro-concert avec Red Donkeys, feu d'artifice et bal en soirée.

**Venez nombreux participer à ces moments de convivialité sur notre commune !**

**SOS BENEVOLES !!! Pour permettre le bon déroulement de ces festivités, nous avons besoin de vous une heure, une demi-journée, ou plus et toute aide sera la bienvenue !**

**Réservations au 05 55 27 61 53 ou 06 37 48 75 57**

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 19 Janvier 2023, avec une participation restreinte d'adhérents.

Les comptes-rendus traditionnels du Président Robert PEUCH et du Trésorier Daniel TRARIEUX ont été approuvés à l'unanimité.

Au mois d'avril, notre Président a eu la douleur de perdre son épouse Guitou. Le 8 Mai, l'anniversaire de la victoire de 1945 s'est déroulé au Monument aux



Morts de Saint-Hippolyte, en présence de Mr le Maire Jean-Claude BESSEAU, de notre Président Mr Robert PEUCH, de notre Porte-Drapeau Mr Daniel MOREAU et du Chef de corps des Sapeur-Pompiers Mr Christophe FOURNAJOUX.

Les messages des Autorités Nationales ont été lus par les enfants de l'école : Anais, Léna, Eloïse, Maël et Antoine.

A l'issue de la cérémonie, notre Président a invité les personnalités et les personnes présentes à venir prendre le pot de l'amitié à la salle des fêtes de Montaignac.



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## SOCIETE DE CHASSE

En Assemblée Générale du 10 juin, les chasseurs ont entériné la fusion des deux sociétés de chasse en donnant naissance à la Société de Chasse de Montagnac-sur-Doustre. Philippe DAUDE a été élu Président et les autres membres du bureau sont Sébastien VIALLE, Christophe VEDRENNE, Christian LÉBOUVIER, William VAYNE, Julien VERDIER, Yannick BRETTE et Thomas SERRE.

Félicitations à Sébastien FOURNAJOUX pour sa nouvelle mission en tant que garde particulier. Entre autres, il a été discuté du gros chantier à venir de la cabane de chasse, indispensable avec plus de 40 grands animaux au plan de chasse. Sans oublier un grand merci à la municipalité pour son aide.

**A noter : les chasseurs organisent leur concours de pétanque le samedi 26 août au bourg du Jardin.**

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Voici quelques dates qui ont rassemblé notre amicale :

- Départ en retraite de monsieur Bernard Faugeras, Adjoint au chef de centre pendant 10 ans au grade de sous-lieutenant et pompier volontaire depuis 37 ans. Nous le remercions tous pour son engagement et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. Monsieur Sébastien Besseau a été nommé Adjoint au chef de centre .
- Venue de nos amis vendéens de CHAVAGNES EN PAILLERS le week-end du 1er Mai. Nos anciens et actifs se sont démenés pour offrir le meilleur accueil, en proposant des visites à la découverte de notre Département et 2 soirées de convivialité.
- Participation de nos anciens à la journée du 10 juin pour les 70 ans des JSP à Tulle, avec les anciens véhicules restaurés. Merci à eux pour leur travail toute l'année pour conserver notre patrimoine.
- Assemblée Générale le 16 Juin, avec renouvellement du bureau de l'amicale (22 présents et une procuration).

Ont été élus à l'unanimité :

M. POURTEYROUX Laurent (Président), M. RAFAEL Bryan (Vice-Président), Melle JAYLE Clémence (Trésorière), M. BOUYGES Claude (Trésorier adjoint), Mme BUSSIERE Audrey (Secrétaire), M. BESSEAU Sébastien (Membre actif).  
Nous tenons à remercier l'engagement de l'ancien bureau composé de M. ROUX Alain (Président), M. VIGOUROUX Gérard (Vice-Président), M. BOUYGES Claude (Trésorier) et Mme LESCURE – DUBECH Charlotte.

A noter que l'amicale participe aux animations en inter-associations (Feu de la St-Jean et Marché de Pays).



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'année scolaire 2022/2023 se termine à l'école de Montaignac sur Doustre.

Forte de ses 80 élèves, l'école a obtenu le maintien du 4<sup>ème</sup> poste déjà ouvert cette année. C'est une bonne nouvelle pour notre école.

Pour cette première partie de l'année, les activités pédagogiques des maîtresses ont été nombreuses et notre association a participé au financement de plusieurs déplacements : Piscine, Cinéma, Rencontre Rugby, Journée Athlétisme, visite pédagogique ...

De plus, quelques animations ont été proposées à l'école autour des vacances de février ou de Printemps. A l'occasion du Carnaval, les enfants ont pu créer un masque et défiler dans le bourg puis partager un goûter avec les familles. Pour Pâques, les cloches sont passées à l'école et chacun a pu repartir avec son ballotin gourmand !

Plusieurs manifestations ont également ponctué la première partie de l'année :

**Bourse aux vêtements** : dimanche 4 juin, une belle journée ensoleillée où vous êtes venus en nombre pour profiter de belles affaires ! Cette année, les invendus ont été versés à Emmaüs Egletons. Nous en profitons, une nouvelle fois, pour remercier nos nombreux donateurs sans qui cette bourse ne pourrait pas avoir lieu et nous rappelons que

nous récupérons des vêtements et accessoires tout au long de l'année.

**Journée « Ferraille »** : Une équipe de courageux a œuvré toute la journée du 24 juin pour passer de maison en maison et récupérer un maximum de ferraille. Celle-ci a été revendue et a permis à notre association de financer une partie du voyage de fin d'année. La journée s'est clôturée par une agréable soirée avec le feu de Saint-Jean où toutes les associations de la commune ont participé.

**Voyages scolaires** : Cette année, les classes de maternelle se sont rendues au Jardin de Colette à Varetz pour conclure le fil rouge de l'année autour de la nature. Les classes du primaire se sont rendues aux Tours de Merle pour une journée découverte du Moyen-Âge.

**Fête de l'école** : Vendredi 30 juin, les maîtresses et les enfants ont travaillé pour offrir à tous un spectacle qui clôture l'année. A la fin de la soirée, l'APE a offert le pot de l'amitié.

**Voyage de fin d'année** : l'APE propose un voyage au PAL le samedi 8 juillet. De nombreux parents et enfants ont répondu présents pour cette journée conviviale.

Comme toujours, il est important de rappeler qu'au-delà de la participation aux activités scolaires (piscine, théâtre, cinéma ...), l'APE a également en charge la gestion de la cantine scolaire et contribue à l'achat de matériel (fournitures scolaires, jeux pour l'école et la garderie...).

L'APE tient sincèrement à remercier toutes les personnes, les entreprises, les commerçants, la mairie et autres collectivités ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des manifestations par leurs dons (vêtements, ferraille, lots, dons, subvention ...) ou encore participation aux manifestations (loto, Noël, bourse, ...).

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

---

Un clin d'œil particulier aux parents d'élèves qui ont œuvré, pendant de nombreuses années, pour la bonne marche de l'association au profit de tous les élèves de notre école. Leurs derniers enfants ayant atteint l'âge de rentrer au collège, ils quitteront l'APE à la prochaine rentrée.

En conclusion, nous souhaitons une bonne continuation à tous ceux qui quitteront l'école à la prochaine rentrée

scolaire et c'est avec grande joie que nous accueillerons les nouveaux élèves et parents.

Les membres du bureau de l'APE.

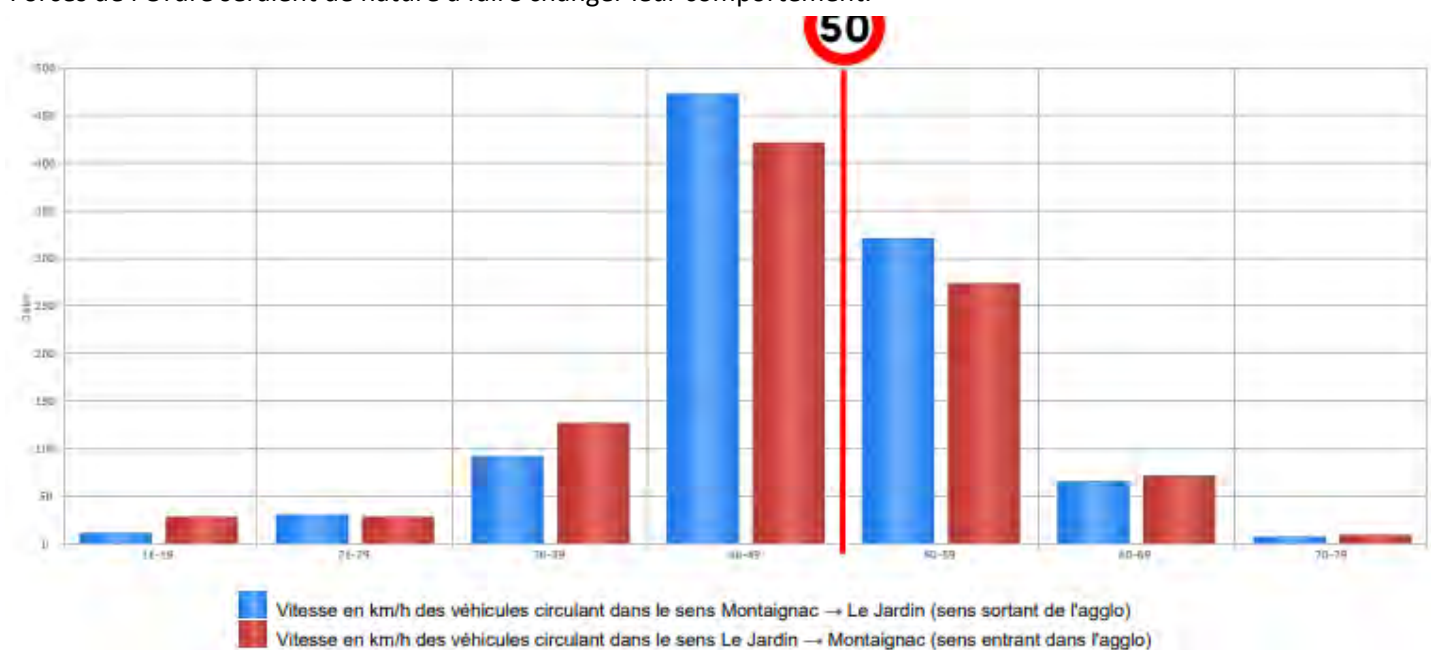


## > Gare aux excès de vitesse !

Les cas de vitesse excessive étant fréquents dans la rue de la Genevrière (entre autres), la municipalité a demandé en Mars l'installation d'un radar pédagogique afin d'infléchir les comportements à risques mais aussi d'obtenir un rapport de données. Les éléments communiqués ci-dessous sont suffisamment éloquentes et nous ne rajouterons pas de discours moralisateur ; simplement et dans l'intérêt de tous, un vrai appel de prudence et de responsabilité collective...

**HISTOGRAMME DES VITESSES MESURÉES SUR LA RD 60 À MONTAIGNAC-SUR-DOUSTRE sur la période du 24 au 31 mars 2023** (Vitesse Maximale Autorisée sur la section : 50 km/h).

Analyse du technicien Sécurité Routière de la Direction des Routes au Département : L'histogramme permet de constater qu'une part non négligeable des usagers ne respecte pas le 50 km/h. Si ceux compris entre 50 et 59 km/h ne sont pas à considérer comme des usagers particulièrement irrespectueux, la part restante (au-delà de 60 km/h) est plus préoccupante. Pour ces usagers en infraction, le plus souvent des usagers locaux et réguliers, seuls des contrôles inopinés des Forces de l'Ordre seraient de nature à faire changer leur comportement.



## > Bruits de voisinage (arrêté préfectoral du 24.11.1999)

**Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : En semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h. **Chantiers** : tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 6h30, les dimanches et jours fériés, sauf intervention d'utilité publique et urgente.

## > Incivilités

De façon totalement condamnable, des vols de matériels funéraires ont été constatés au cimetière.

Un rappel à l'ordre paraît également nécessaire pour les déjections canines répétées aux abords de la mairie, le(s) propriétaire(s) de chien(s) devant impérativement faire un effort.

Enfin, merci par avance de bien rentrer vos containers vides après le ramassage des ordures ménagères les jeudis.



## > Personnel communal



Une page s'est tournée au secrétariat de mairie avec le départ d'Hélène Reynier et Bénédicte Magnan vers d'autres aventures professionnelles, après de nombreuses années au service de la commune.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Lucie Salmon et Claudine Cancellieri, respectivement à plein-temps et mi-temps, et leur souhaitons à nouveau ici une chaleureuse bienvenue ! Après le conseil municipal du 26 Mai, un moment empreint d'émotion et de convivialité a permis une douce et belle transition, le discours du maire Jean-Claude Besseau et la remise des cadeaux précédant le pot de l'amitié. Merci par avance de l'accueil que vous réserverez à Lucie et Claudine et très bonne réussite à elles 2 dans leurs nouvelles fonctions !



## > Remerciements

Le Maire Jean-Claude Besseau tient à remercier vivement tous les administrés qui participent à l'entretien de l'espace public communal. Mention spéciale aux habitants de Puyhabilier, Paulette, Brigitte, Florence et Nicolas, qui ont superbement restauré la table forestière au pied du fameux chêne !



## ETAT CIVIL 2023

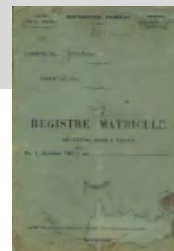
- Mariage : 1
- Naissance : 1
- Décès : 4



## UN PEU D'HISTOIRE

### L'école du Jardin...

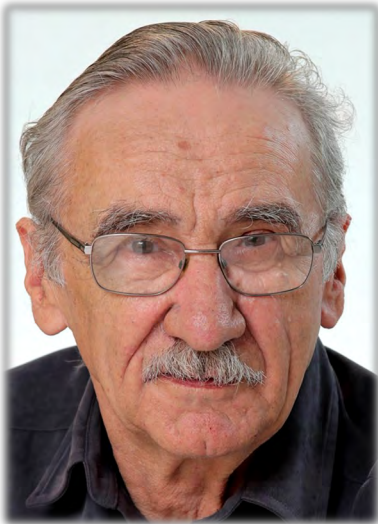
La genèse de l'école communale du Jardin impose un rappel du contexte historique avec, en 1833, une première loi Guizot jetant les bases de l'école publique, incitant notamment chaque commune à ouvrir une « maison d'école ». Ni obligatoire ni gratuite, l'école va souvent continuer à se faire dans des conditions peu satisfaisantes, justifiant les évolutions des lois de 1867 et 1878, la dernière obligeant les communes à acquérir ou installer leur « maison d'école » pour le primaire en les accompagnant des subventions adéquates. La grande loi de Jules Ferry est pour 1882, rendant l'instruction obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans dans des écoles publiques désormais toutes gratuites et laïques. Mais revenons au Jardin où la commune, ne délibérant pas sur la construction de son école, ne peut profiter des subventions accordées par l'état. Notons que l'école est alors dispensée au bourg dans la « maison Chasagnard » et qu'une classe est même créée après le primaire en 1880. Plus tard (au fil des années 1890), les choses vont enfin prendre tournure sous la menace d'une suppression de l'aide d'état pour le loyer scolaire. En 1900, la municipalité décide finalement de faire construire cette fameuse « maison d'école », le devis initial s'élevant à 13 759,96 Francs. Les travaux débutent en 1902 et la réception du bâtiment est actée le 08/04/1906, pour un coût final de 12 571,75 Francs. C'est le bâtiment communal que nous connaissons aujourd'hui, accompagné de son préau dont la restauration se termine. Un précieux registre de l'école primaire communale, datant de 1919 et retrouvé dans une brocante, fait état de 151 élèves enregistrés au Jardin entre 1911 et 1952, l'école ayant définitivement fermé en 1965.



# NOS HABITANTS ONT DU TALENT !

## Rencontre avec Michel ALZAGA

*Fabricant d'objets en bois  
à Saint-Hippolyte*



Ses créations en bois sont pleines de charme et de poésie, parlant on ne peut mieux de son attachement à son coin de Corrèze et aux valeurs simples de la nature. Tout en discrétion, Michel a trouvé un terrain d'expression qui lui convient à merveille et tout juste confie-t-il qu'il a quelques centaines de réalisations de nichoirs à oiseaux et, surtout, de cèpes au compteur depuis une dizaine d'années. La plupart ont trouvé preneurs, gentiment donnés, partant quelquefois aux 6 coins de l'hexagone voire beaucoup plus loin encore ! Fabriqués en bois, à base d'essences locales récupérées ça et là autour de chez lui, ils font la part belle au tilleul pour les cèpes et au douglas et noisetier pour les nichoirs. Les cèpes sont plus vrais que nature et on ne demanderait qu'à se baisser pour ramasser délicatement les précieuses trouvailles...



Michel prend un vrai plaisir à passer des heures et des heures dans son atelier à façonner, avec des outils simples, ses objets fleurant bon le terroir corrézien et auxquels il s'attache à donner, en perfectionniste, les touches artistique et réaliste.

*Dans le cadre de l'exposition d'artistes locaux organisée chaque été à la salle polyvalente du Jardin, on peut déjà vous dire que Michel sera présent avec ses créations du 14 au 17 Août et qu'il s'est remis en fabrication pour l'occasion...*



## CALENDRIER DES ANIMATIONS DE LA COMMUNE

<b>22 juillet</b>	<b>Marché des Producteurs de Pays</b> en soirée avec animation musicale (au bourg).
<b>29, 30 et 31 juillet</b>	<b>Fête foraine annuelle</b> avec animations pendant les 3 jours. <b>Foulées du Milhassou</b> (5 et 10 km) le dimanche 30 à 10h. <b>Feu d'artifice</b> le 31 en soirée.
<b>5 août</b>	<b>Repas champêtre</b> du foyer rural au bourg du Jardin.
<b>14 au 17 août</b>	<b>Exposition d'artistes locaux</b> à la salle polyvalente du Jardin. (photos de Jean-Luc Piazza, peintures de Mireille Depalle, objets bois de Michel Alzaga et collages de Alain Quillet)
<b>15 août</b>	<b>Sortie nature commentée le matin au site des cascades du Doustre</b> à St Hippolyte (par l'office de tourisme VEM - 05 55 93 04 34).
<b>17 août</b>	<b>Passage du Tour du Limousin cycliste</b> dans le bourg.
<b>18 au 20 août</b>	<b>Journées Cirque</b> (et spectacle vivant) à Marcouyeux, avec le collectif du Jardin.
<b>26 août</b>	<b>Concours de pétanque</b> des chasseurs au Jardin.
<b>Vacances de Toussaint</b> <i>(sous réserve)</i>	<b>Visite du château de Montaignac</b> avec le Pays d'Art et d'Histoire.

### INFOS MAIRIE ET AGENCE POSTALE

**Mairie** (bourg de Montaignac) : ouverture au public du lundi après-midi au samedi matin 9h-12h et 14h-17h sauf vendredi 14h-16h (fermeture le mercredi après-midi)

- Téléphone : 05 55 27 61 42
- E-mail : [mairie@montaignac-sur-doustre.fr](mailto:mairie@montaignac-sur-doustre.fr)
- Site internet : [www.montaignac-sur-doustre.fr](http://www.montaignac-sur-doustre.fr)
- Page Facebook : [mairie-de-montaignac-sur-doustre](https://www.facebook.com/mairie-de-montaignac-sur-doustre)

**Agence Postale communale** (bourg de Montaignac) : tous les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h sauf 9h le samedi

- Téléphone : 05 55 27 83 77

**A FLASHER POUR VOUS INSCRIRE ET RECEVOIR LES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE**  
(partie « inscription à la lettre d'infos »)



